



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°149 06 mars 2012

Le mot du maire :

Je voudrais remercier ici toutes les personnes qui sont intervenues pendant l'épisode neigeux, pour dégager devant chez eux et pour certains pour avoir porté assistance aux usagers de la route. Merci également à ceux qui se sont inquiétés de leurs voisins et en particulier envers les personnes âgées. Je n'oublie pas les agents municipaux qui étaient présents dès le début de la période pour saler les voies et pour dégager à la pelle les zones les plus vitales de notre commune. Le conseil municipal va travailler sur cette problématique de la neige qui revient souvent afin de dégager les moyens nécessaires à une intervention mécanique, plus efficace. La provision de sel qui avait été constituée (une tonne) nous a permis d'intervenir aussitôt, avant de nous réapprovisionner auprès des services du Conseil Général. Dans tous les cas il sera nécessaire que chacun poursuive l'effort collectif et dans la mesure de ses moyens, intervienne dans ces périodes difficiles.

Travaux :

La réfection du mur de soutènement de la place de Vadalle est maintenant terminée. En raison des mauvaises conditions météo, l'entreprise avait décalé son intervention de plusieurs mois. Compte tenu de sa présence sur la commune, nous avons entrepris la réalisation de l'enduit de la rampe du midi à Vadalle.

Les travaux d'élagage des chemins communaux sont achevés dans le respect du planning. En effet, il est impératif chaque année que cette opération soit réalisée avant les premiers bourgeons.

Théâtre au centre socioculturel

Le samedi 10 mars 2012 à 20h30 la troupe les Apprentis présentera une pièce d'Alain Krief : **Les Héritiers**.

Entrée 7€ et gratuit - de 12 ans

Repas des aînés

Le repas organisé par le CCAS aura lieu le 18 mars, les inscriptions sont reçues en mairie jusqu'au vendredi 09 mars 2012.

Remboursement partiel de la TIC :

Le Gouvernement a décidé de reconduire les mesures exceptionnelles de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur le fioul domestique, le fioul lourd et le gaz naturel utilisés à des fins agricoles (TIPP et TICGN) au titre de 2011. Le formulaire de demande de remboursement est disponible au secrétariat de la mairie.

Service restauration école élémentaire :

Dans le cadre du Programme National Nutrition Santé, et conformément aux recommandations du Conseil National de l'Alimentation, nous intensifions cette année la consommation de :

- Produits issus de l'agriculture et élevage biologiques
- Productions locales et donc de saison.

Ainsi donc, aux yaourts, fromages blancs et légumes secs bio introduits en 2010, nous ajoutons le riz et certaines charcuteries ;

Pommes, poires et pommes de terre proviennent de producteurs charentais ;

Les pâtisseries (peu fréquentes car soumises à un quota) sont élaborées dans deux boulangeries de communes voisines.

Le coût du service restant inchangé, ce qui est pour nous une priorité.